Rapport administratif
Compte rendu financier 2018

Commune de Vandœuvres

Introduction

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'Exécutif a le plaisir de vous remettre le rapport administratif de l'année 2018 et vous en souhaite une bonne lecture.

Pour Vandœuvres, l'année écoulée a été notamment marquée par l'acquisition d'une propriété sise au centre du village en vue de l'aménagement d'équipements publics. Nous avons par ailleurs poursuivi la construction des immeubles locatifs de l'Esplanade et avancé sur le projet de caserne intercommunale avec la commune de Choulex et d'un centre de voirie, projet qui s'inscrit dans une volonté cantonale de regroupement.

Ce rapport d'activité vous informe également de l'évolution des projets qui nécessitent un suivi sur plusieurs années, tel que le Plan directeur communal (PDCom). Celui-ci est le seul moyen pour préserver notre territoire et pour maîtriser les constructions en mettant en place une stratégie de densification. Les finances sont gérées de manière rigoureuse selon les nouvelles normes MCH2. Elles doivent de plus en plus souvent intégrer de nouvelles charges imposées par le canton.

Les commissions et l'Exécutif ont prévu des travaux dans les bâtiments communaux et la remise à neuf du préau de l'ancienne école. Ils ont poursuivi les mesures inscrites sur plusieurs années concernant la mobilité et les dossiers énergétiques (par exemple chaudières et panneaux solaires).

Désireuses de maintenir une certaine animation au sein de la commune, les Autorités ont accueilli des manifestations sportives et culturelles et soutenu l'organisation du traditionnel événement théâtral dans le parc de la mairie. Des sorties sont régulièrement organisées pour les aînés, les écoliers de 8P et les jeunes de Vandœuvres, mais nous incitons aussi les habitants à faire ressurgir des associations pour que la commune reste un lieu de vie.

Par ces lignes, je tiens à remercier mes collègues de l'Exécutif et les membres du Conseil municipal pour le travail effectué, qui nécessite un investissement personnel certain. C'est ensemble seulement que nous parviendrons à réaliser les projets en cours et futurs tout en préservant le cadre exceptionnel de notre belle commune.

Je vous souhaite une belle lecture et, comme toujours, reste à votre disposition.

Catherine Kuffer
Maire

Éditeur : Commune de Vandœuvres, novembre 2019

Conception graphique : Anagramme - Genève
www.anagramme.ch

Contenu

Introduction 3

Exécutif communal **6**
Conseil municipal **6**
Commissions du Conseil municipal 7
Activités du Conseil municipal 8
Personnel communal **10**
Statistique - Variation de la population **10**
État civil **10**
Activités relatives au secteur privé **12**

Activités des Commissions
Aide sociale et humanitaire 14
Aménagement du territoire et urbanisme 15
Travaux 17
Culture, patrimoine et manifestations communales 19
Énergie et environnement 26
Financière et administrative 28
Sécurité et mobilité 30
Jeunesse et sports 31
Information et publications 32

Groupements communaux
Compagnie des sapeurs-pompiers 34
Les Vand'Œuvriennes 35
Club de bridge 35
Protection civile – ORPC Seymaz 36

Compte rendu financier

Fonctionnement 37
Compte de résultat 38
Résultat échelonné 43
Bilan 44
Investissements du patrimoine administratif 45
Rapport de l'organe de révision 46

Autorités communales - Législature 2015 - 2020

Exécutif communal

Catherine KUFFER
Maire
élue depuis 1995
Maire depuis 2003

Véronique LÉVÊQUE
Adjointe
élue depuis 1999
Adjointe depuis 2015

Hervé DESPLAND
Adjoint
élu depuis 2007
Adjoint depuis 2015

Bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2018

Catherine PICTET
(EC) **Présidente**
élue depuis 2015

Michael ANDERSEN
(VOV) **Vice-président**
élu depuis 2016

Laurence MISEREZ
(EC) **Secrétaire**
élue depuis 2015

Conseil municipal par ordre alphabétique

Floriane ERMACORA
(VOV)
élue depuis 2011

Niccolò GORI
(EC)
élu depuis 2018

Sibilla HÜSLER ENZ
(EC)
élue depuis 2017

Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)
élue depuis 2011

Alain JAQUES
(EC)
élu depuis 2015

Pascal LIENGME
(EC)
élu depuis 2011

Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
élue depuis 2007

Philippe MOREL
(VOV)
élu depuis 2015

Alexandre OLTRAMARE (EC)
élu depuis 2015

Eric PROVINI
(EC)
élu depuis 2015

Christian SCHMITZ
(EC)
élu depuis 2011

Jean-Louis VAUCHER
(EC)
élu depuis 2016

Lorin VOUTAT
(EC)
élu depuis 2007

Ronald ZACHARIAS
(VOV)
élu depuis 2014

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges)
Entente communale (EC) : 13 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV) : 4

Répartition des fonctions et délégation des compétences *, dès le 2 juin 2015*

selon l'art. 44 de la loi sur l'administration des communes (B 6 05)

Catherine KUFFER, Maire *Remplaçants : les deux Adjoints*

Administration, budget, finances, personnel, juridique ; aménagement du territoire, urbanisme ; sécurité routière, mobilité, transports ; sécurité, police municipale, sapeurs-pompiers, protection civile ; relations avec l'ACG et les groupements intercommunaux ; état civil.

Véronique LÉVÊQUE, Adjointe *Remplaçant : Hervé DESPLAND*

École, bibliobus ; sports, loisirs, santé ; communication et technologies de l'information ; culture, manifestations, aînés.

Hervé DESPLAND, Adjoint *Remplaçante : Véronique LÉVÊQUE*

Aide sociale et humanitaire ; travaux (routes, canalisations, bâtiments) ; environnement, paysage, eau, cimetière, parcs publics ; gestion des déchets ; SIG, Swisscom.

Commissions permanentes du Conseil municipal *, au 31 décembre 2018*

La désignation des membres de diverses commissions ainsi que la nomination de leurs président et vice-président ont été acceptées à l'unanimité. EC = Entente communale et VOV = Vand'Œuvres pour Vous.

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
Vice-Présidente : Catherine PICTET (EC)
Membres :
EC : Niccolò GORI, Alain JAQUES, Lorin VOUTAT
VOV : Michael ANDERSEN, Pierre ZACHARIAS

Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente : Floriane ERMACORA (VOV)
Vice-président : Alexandre OLTRAMARE (EC)
Membres :
EC : Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Alain JAQUES, Laurence MISEREZ, Eric PROVINI
VOV : Michael ANDERSEN

Culture, patrimoine et manifestations communales

Présidente : Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)
Vice-présidente : Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
Membres :
EC : Niccolò GORI, Pascal LIENGME, Catherine PICTET
VOV : Michael ANDERSEN, Floriane ERMACORA

Énergie et environnement

Président : Jean-Louis VAUCHER (EC)
Vice-président : Alexandre OLTRAMARE (EC)
Membres :
EC : Niccolò GORI, Pascal LIENGME, Ariane de LISLE-SARASIN
VOV : Philippe MOREL, Pierre ZACHARIAS

Financière et administrative

Président : Christian SCHMITZ (EC)
Vice-président : Philippe MOREL (VOV)
Membres :
EC : Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Alain JAQUES, Laurence MISEREZ, Alexandre OLTRAMARE, Eric PROVINI, Jean-Louis VAUCHER, Lorin VOUTAT
VOV : Michael ANDERSEN, Floriane ERMACORA

Information et publication

Président : Eric PROVINI (EC)
Vice-présidente : Laurence MISEREZ (EC)
Membres :
EC : Niccolò GORI, Sibilla HÜSLER ENZ, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Ariane de LISLE-SARASIN, Lorin VOUTAT
VOV : Pierre ZACHARIAS

Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

Jeunesse et sports

Présidente : Laurence MISEREZ (EC)
Vice-président : Lorin VOUTAT (EC)
Membres :
EC : Sibilla HÜSLER ENZ, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Jean-Louis VAUCHER
VOV : Michael ANDERSEN, Pierre ZACHARIAS

Naturalisations

Président : Michael ANDERSEN (VOV)
Vice-président : Alain JAQUES (EC)
Membres :
EC : Niccolò GORI, Sibilla HÜSLER ENZ, Catherine PICTET, Christian SCHMITZ
VOV : Floriane ERMACORA

Sécurité et mobilité

Président : Lorin VOUTAT (EC)
Vice-président : Christian SCHMITZ (EC)
Membres :
EC : Catherine PICTET, Eric PROVINI, Jean-Louis VAUCHER
VOV : Floriane ERMACORA, Philippe MOREL

Travaux

Président : Alexandre OLTRAMARE (EC)
Vice-présidente : Floriane ERMACORA (VOV)
Membres :
EC : Sibilla HÜSLER ENZ, Pascal LIENGME, Christian SCHMITZ, Lorin VOUTAT
VOV : Philippe MOREL

Commissions, nombre de réunions en 2018

Aide sociale et humanitaire	4
Aménagement du territoire et urbanisme	6
Culture, patrimoine et manifestations communales	2
Énergie et environnement	3
Financière et administrative	5
Information et publications	6
Jeunesse et sports	4
Naturalisations	4
Sécurité et mobilité	2
Travaux	4

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu 7 séances ordinaires durant l'année 2018, selon le calendrier ci-dessous :

5 mars
Délibérations :
- Assermentation de deux nouveaux Conseillers municipaux, M. Niccolò GORI, M. Pierre ZACHARIAS.

Comptes rendus des séances de commissions.
Délibérations :
- Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017, renvoyée à la commission Financière et administrative à l'unanimité (16 voix favorables).
- Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir, renvoyée à la commission Financière et administrative à l'unanimité (16 voix favorables).

30 avril
Comptes rendus des séances de commissions.
Délibérations :
- Proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit d'engagement et les moyens de le couvrir – Crédit de 1 520 000 F destiné à l'acquisition des parcelles N° 902 et 2735, feuille 25, de la commune de Vandœuvres, propriété de l'hoirie Gaston Olivier (13 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention).

- Crédit d'engagement de 420 000 F, pour la réfection de la chaussée, l'aménagement d'un éclairage public et la réhabilitation du collecteur EP, chemin Jaques-Rutty (13 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention).

28 mai

Désignation du Bureau pour la période de juin 2018 à mai 2019.
Comptes rendus des séances de commissions.

18 juin

Comptes rendus des séances de commissions.
Délibérations :

- Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017, à l'unanimité (11 voix favorables).
- Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir, à l'unanimité (12 voix favorables).
- Crédit d'engagement de 250 000 F, pour la création d'un seuil et d'un plateau surélevé et renouvellement du revêtement des trottoirs, chemin de la Blonde (10 voix favorables, 0 voix défavorable et 2 abstentions).
- Approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir – Révision du Plan directeur communal de Vandœuvres et élaboration du Plan directeur des chemins pour piétons (10 voix favorables, 0 voix défavorable et 2 abstentions).

24 septembre

Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2019.
Comptes rendus des séances de commissions.
Délibérations :

- Dérogation au rapport des surfaces (article 59, al. 4, let b) LCI) – DD 111339 – route de Pressy 5, (dérogation refusée par 9 voix favorables, 3 voix défavorables et 3 abstentions).
- Approbation du budget 2019 – Proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2019, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter, renvoyée à la commission Financière et administrative à l'unanimité (15 voix favorables).
- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale 2019 – Proposition du Maire relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019, renvoyée à la commission Financière et administrative à l'unanimité (15 voix favorables).
- Indemnités 2019 à l'Exécutif et au Conseil municipal – Proposition du Maire relative aux indemnités allouées en 2019 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, renvoyée à la commission Financière et administrative à l'unanimité (15 voix favorables).
- Ouverture de crédits destinés au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises, renvoyée à la commission Financière et administrative à l'unanimité (15 voix favorables).

Pétition :

- Pétition aux Autorités de la commune de Vandœuvres, renvoyée à l'Exécutif à l'unanimité (15 voix favorables).

29 octobre

Comptes rendus des séances de commissions.
Délibérations :

- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale 2019 – Proposition du Maire relative au dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019, à l'unanimité (14 voix favorables).
- Indemnités 2019 à l'Exécutif et au Conseil municipal – Proposition du Maire relative aux indemnités allouées en 2019 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, à l'unanimité (14 voix favorables).
- Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) – Budget 2019 – Projet de délibération relatif à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises, à l'unanimité (14 voix favorables).
- Approbation du budget 2019 – Proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2019, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter, à l'unanimité (14 voix favorables).

10 décembre

Comptes rendus des séances de commissions.

Personnel communal

Administration : Thierry BRICHET, Liliane CLÉMENT, Talia FREITAS, Aline SCHENK (jusqu'au 30.5.2018), Daniel GODEL (depuis le 1.6.2018), Liliane WAECHTER

Cantonniers : Christophe SCHMIDT, Mathieu GONIN, Cédric LARSONNEUR, Timothé RIOTTON

Entretien des bâtiments : Elia RIBEIRO-COELHO, Jennifer SORLUT, Isabelle VALOT, Jean-François VALOT

Jardinier : Fernando COELHO

Patrouilleuses scolaires : Maria-Benita DELL'ACQUA, Monique FEHLMANN, Jacqueline FILLION, Magali FOËX, Elaine MARTINS COELHO, Muriel MUSTER, Anne STUBBE

Police municipale : Frédéric BENNICI

Statistique

Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2018

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2015	2016	2017	**2018**
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2674	2542	2526	2547	**2550**

État civil

Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3, chemin des Rayes à Vésenaz.

***Laurence Grosclaude**, Officier de l'état civil, responsable de l'arrondissement.*

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2018 :

107 dossiers de demandes de mariage ont été déposés, soit :

- 49 demandes de fiancés de nationalité suisse ;
- 44 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère ;
- 14 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

2 189 actes ont été délivrés.

437 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Célébrations de mariages dans une mairie de l'arrondissement :

- 116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
- 51 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;
- 40 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations : nouvelle procédure

Depuis le 1er septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2018, 161 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 250 personnes.

En 2018, 202 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2018, 27 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	9	1	Anières	1
Choulex	9	0	Choulex	0
Collonge-Bellerive	61	6	Collonge-Bellerive	4
Cologny	50	4	Cologny	10
Corsier	18	1	Corsier	2
Gy	5	1	Gy	0
Hermance	6	1	Hermance	8
Meinier	9	1	Meinier	2
Vandœuvres	13	3	Vandœuvres	0
Total	**180**	**18**		**27**

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Vandœuvres.

Statistiques 2017 - 2018

	Naissances		Reconnaissances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'inaptitude ***	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Anières	0	0	4	6	3	5	0	0	2	1	7	3	2	3
Choulex	0	0	2	2	3	6	2	1	1	2	1	0	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	6	22	37	2	0	4	8	426	488	0	7
Cologny	0	0	7	12	65	64	1	1	1	4	30	28	9	8
Corsier	1	0	3	7	2	6	0	0	1	2	2	1	2	0
Gy	0	0	1	5	2	2	0	0	0	0	0	1	0	0
Hermance	0	0	2	4	17	21	0	0	1	0	5	9	1	0
Meinier	0	0	5	2	6	12	0	0	1	6	3	2	1	0
Vandœuvres	0	0	3	1	59	54	1	0	2	1	10	10	3	1
Autres**			9	7					3	1			1	1
Total	**1**	**0**	**45**	**52**	**179**	**207**	**6**	**2**	**16**	**25**	**484**	**542**	**19**	**20**

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 72 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 11 janvier au 15 décembre 2018, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 15 juillet 2019

60 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit :

Préavis communaux	Autorisations OAC-DT (*)	Requêtes abandonnées ou retirées pour modifications	Requêtes refusées par le DT (*)
Préavis favorables	39	1	0
Préavis défavorables	9	3	0
CV ne se prononce pas	0	0	0
Autorisations sans préavis communal	8	0	0

(*) OAC-DT : Office des autorisations de construire – Département du Territoire

Ces demandes concernent les objets suivants :

- 6 constructions de villas individuelles avec aménagements extérieurs ;
- 10 constructions de villas contiguës ou habitats groupés avec aménagements extérieurs ;
- 21 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications du projet initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires, sondes géothermiques) ;
- 10 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, murs, annexes de bâtiments, etc.) ;
- 2 aménagements routiers – canalisations – assainissements – renaturation nants ;
- 11 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions.

2. Dossiers de l'an 2018 actuellement en suspens au DT

12 dossiers ont reçu les préavis suivants :

Préavis Communaux	Requêtes en suspens
Préavis favorables	9
Préavis défavorables	3

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- 4 constructions de villas contiguës ou habitats groupés avec aménagements extérieurs ;
- 5 agrandissements, transformations intérieures et extérieures de bâtiments ;
- 2 aménagements extérieurs (piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, etc.) ;
- 1 démolition de bâtis existants en vue de nouvelles constructions.

Il est rappelé que la commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton – DT – OAC (Office des autorisations de construire).

Activités des Commissions

Partager nous rend meilleurs

Aide sociale et humanitaire

En 2018, Vandœuvres a soutenu un total de 42 projets développés sur les cinq continents.

La commission Aide sociale et humanitaire évalue et propose au Conseil municipal le soutien financier de projets en Suisse et à l'étranger. Les associations remettent leurs bilans financiers, le montant des cotisations, une présentation de leurs réalisations sur le terrain et le nombre de bénévoles. Une quarantaine de dons ont été octroyés par la commission à des associations ou institutions caritatives, dont les résultats sur place et la gestion financière ont répondu aux critères de rigueur.

À l'unanimité, la commission a accepté de verser 5 000 F aux **Colis du Cœur** et 5 000 F à **l'association Partage** (banque alimentaire genevoise), et de verser le reliquat du budget 2018 à ces deux mêmes associations.

De nombreuses demandes de soutien pour des projets de coopération au développement ont été adressées directement à la commune en 2018. Les projets financés doivent répondre à des critères en matière de solidarité internationale.

Ahli Taroudant : collecte d'habits et de jeux pour les enfants et jeunes de l'association (Maroc).
Aide au Népal : acheminement et installation de 85 fourneaux familiaux et création de 25 latrines dans un village.
Aide au Zanksar : soutien à l'école Lamdon Model High School de Pipiting (Inde).
Amis du Tibet : création de 200 potagers, distribution de 400 arbres fruitiers, développement de 4 projets d'amélioration de l'élevage dans 10 villages, etc.
Apopo : programme d'adoption de HeroRATs (rats de détection contre les mines antipersonnel ou pour la détection de la tuberculose).
Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle (A.S.A.S.E.) : pour former la population aux méthodes agricoles modernes, ferme-pilote à Nyarjwa (Soudan du Sud).
Assikloassi : construction de 1 bâtiment de 3 salles de classe équipées de mobilier et de latrines (Togo).
Association des Amis du Sakthi Children's Home : centre de formation couture au sein de 1 orphelinat, projet Profemmes 2018 (Inde).
Association Palmier : pour un apprentissage de praticien pneumatique dans la ville de Parakou (Bénin).
Afghanistan's Women Rights Association (AWRA) : alphabétisation des femmes dans les villages ruraux.
Cayla solidaire : projet d'aide au développement dans la région de Fatick (Sénégal).
Centrale Sanitaire Suisse romande : lutte contre le VIH/SIDA dans plusieurs pays du Sud (Bolivie).
ELP : soutien à l'école « Élie le prophète » fondée en 1985 pour les enfants des couches défavorisées (Haïti).
Go Sénégal : centre d'alphabétisation destiné à tous les âges et genres à Ouakam (quartier de Dakar).
Humanium : création de 1 village des enfants (Inde).
Jeunes Associés Temporairement à Une Région (Jatur) : construction de 4 châteaux d'eau solaires, 50 jardins familiaux et 1 ferme apicole au Burkina Faso.
Krousar Thmey : éducation pour enfants sourds ou aveugles, soutien à la maison familiale de Battambang (Cambodge).
La Liane (groupe d'aide au développement du CEC Émilie-Gourd) : construction de 1 bâtiment scolaire dans le collège de Sey (Bénin).
Maasai Aid Association (M.A.A.) : infrastructures scolaires dans 2 villages au Kenya et réparation de 2 puits dans des régions arides.
Mandjou pour l'Enfance : financement de 4 trousseaux scolaires pour des jeunes filles (Guinée).
Mate Cocido : aide à l'organisation sociale « Ruca Hueney », qui accueille des enfants en situation de rue (Buenos Aires).
Miaraka : rénovation de 2 bâtiments scolaires en état de délabrement au centre de l'île de Madagascar.

Népal Anitié : aide aux victimes du grand séisme d'avril 2015 (Népal).
Nepali Youth OM Peace : maison pour la jeunesse népalaise en paix (accompagnement de jeunes Népalais dans les études supérieures et l'apprentissage d'un métier).
Nordesta : soutien à l'action « 100 ruches de la tribu indienne Sahu Apé protègent la forêt amazonienne » (Brésil).
OMED : fourniture de matériel scolaire pour une école mixte de 3 600 élèves de 5 à 18 ans d'un bidonville de Kaboul (Afghanistan).
Peu-La : amélioration des conditions de vie des populations nomades des régions défavorisées (Tibet).
Pharmaciens sans frontières Suisse : favoriser l'accès aux soins pharmaceutiques des populations vulnérables (Madagascar).
Pont du Mali : journées socio sanitaires dans différentes villes du Mali.
SidÉcole : scolarisation, aide alimentaire, santé pour 200 enfants vulnérables ou orphelins (école Have Mercy du bidonville de Kampala, Ouganda).
SolidARiTé : ateliers d'art proposés aux personnes migrantes de Moria, à Lesvos (Grèce).
Solidarité Égypte : aide à la scolarisation et à la formation.
Un enfant un sourire : structure qui s'occupe des enfants des rues et s'efforce de leur assurer des soins dentaires (Pérou).
Ushagram : aide au développement pour des réfugiés syriens (Liban).
Surya : foyer d'accueil « Nepali Little Birds » destiné à des jeunes filles physiquement handicapées (Népal).
Vimala : reconstruction de 2 puits détruits par une très grosse mousson (Inde).
Voix Libres : pour la santé des enfants des mines (Bolivie).
Voyage humanitaire au Laos : soutien exceptionnel à 2 étudiantes du collège Claparède dans le cadre de leur travail de maturité.
Yémen 2030 (Y30) : plantation d'arbres fruitiers (100 000 d'ici 2020) et amélioration de l'école El Ayn pour la rentrée 2018.

Aménagement du territoire et urbanisme

La commune s'est engagée dans l'acquisition d'une parcelle pour y développer des locaux communaux et a poursuivi le projet de la parcelle Gardy.
La finalisation du PDCom est étroitement liée à la stratégie de développement de la zone 5 : l'un et l'autre détermineront le futur de Vandœuvres.

Chantier de l'Esplanade

Le gros œuvre s'est poursuivi en 2018, bâtiment après bâtiment. Les dépenses pour ce chantier sont prises en charge par la trésorerie communale, afin d'éviter au maximum les intérêts négatifs. Le bouquet de chantier de l'Esplanade a eu lieu le 10 septembre, signifiant que le gros œuvre était achevé.

La mise en place de la charpente est prévue pour le printemps 2019.

En marge du chantier, l'Exécutif a rédigé un « Règlement de la commune de Vandœuvres sur l'occupation du domaine public communal par des installations de chantier » qui a été publié sur le site Internet de la commune.

En ce qui concerne la régie et l'attribution des logements, les dossiers devront être étudiés en détail. Plus de 170 personnes inscrites sont dans l'attente d'un des 36 appartements. Au début de l'année 2019, un premier tri sera effectué, afin de recenser les personnes toujours intéressées, et un comité d'attribution sera constitué, doté de critères objectifs.

Parcelle Olivier

En début d'année, la Mairie est entrée en négociation sur le prix d'achat fixé par les experts mandatés par la succession de l'hoirie propriétaire des deux parcelles de feu M. Gaston Olivier.
En avril 2018, le Conseil municipal a voté le crédit de 1 520 000 F destiné à l'acquisition de ces terrains, situés au milieu du village. La propriété est composée d'un immeuble à rénover et d'un hangar loué à un menuisier, à démolir. Les deux parcelles sont situées en zone 4B protégée.
L'objectif est de pouvoir y installer des équipements communaux (restaurant scolaire, accueil de la petite enfance, locaux de service et associatifs, bureau pour APM et employé technique), car la commune a de nombreux besoins et manque cruellement de locaux. Le programme détaillé reste à définir.
Après consultation, l'Office du patrimoine et des sites a indiqué que les contraintes, par rapport aux bâtiments, ne devraient pas être importantes.

Concours d'architecture concernant la maison Gardy

La commune a organisé la procédure de concours selon l'accord international sur les marchés publics (AIMP), auquel une douzaine d'architectes a répondu. En octobre, le bureau d'architecture Comte, Berthelot et Neto S.A. a été sélectionné. Ce choix a été publié dans la Feuille d'avis officielle et les premières réunions ont été organisées afin de démarrer le projet. Cette parcelle est destinée à accueillir une caserne intercommunale de pompiers (Choulex/Vandœuvres), un centre de voirie et une déchetterie (Vandœuvres). Les études techniques sont en cours en vue du dépôt du dossier d'autorisation de construire définitive (DD) en 2019.

Plan directeur communal (PDCom)

La révision du Plan directeur communal s'est achevée après un nombre important de séances assurées par le groupe de travail PDCom. L'Exécutif, en la personne du Maire et de l'Adjoint, est retourné en novembre à l'Office de l'urbanisme pour la finalisation du PDCom et le compte rendu final relatif à l'examen technique par les services de l'État.
Le groupe de travail s'est réuni à nouveau afin d'examiner les remarques que ces différents services et offices avaient faites. Ces remarques ont été reprises et les modifications présentées aux autorités cantonales pour faire le point. La phase suivante est celle de la communication avec les communes voisines et de l'information à la population lors d'une séance programmée en janvier 2019.

Stratégie de développement de la zone 5

Depuis l'automne 2016, le groupe de travail du PDCom a pour mission de se pencher sur le volet « stratégie de développement de la zone 5 » qui a été officialisé et transmis à l'ensemble des services concernés de la DT, du DI, ainsi qu'aux associations professionnelles. En 2018, toutes les communes ont été conviées à un atelier. Vandœuvres et Onex ont présenté leurs travaux lors de cette séance.
En juin, le Conseil municipal votait l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire pour la révision du PDCom et l'élaboration du Plan directeur des chemins pour piétons, dont les séances sont menées par le même groupe de travail.
Au niveau du canton : Ces documents devront être conformes au Plan directeur cantonal 2030. Bien qu'ils ne soient pas directement applicables, ils établissent une liste d'intentions et surtout lient les autorités législatives et exécutives entre elles.
Au niveau de la commune : Le PDCom a pour but de garantir un développement plus harmonieux du milieu bâti tout en préservant l'espace rural et le paysage. La loi exige que les zones constructibles soient densifiées afin de préserver l'espace rural (« densification vers l'intérieur »).
Au niveau des privés : Les promoteurs, les propriétaires, de même que les professionnels sont informés de la stratégie communale. La commune renonce à donner un indice de densification maximum, mais fait dépendre son préavis de la qualité du projet considéré et pose des conditions à l'octroi de dérogations. Grâce à cet outil de négociations, elle obtient des résultats. Cette stratégie, dont le Conseiller d'État en charge du DT, a autorisé la mise en œuvre, à titre d'essai, avant même l'approbation du PDCom, doit permettre à la commune de préserver la biodiversité de son environnement par un développement contrôlé de la zone 5. Sa mise en place avancée permet de tester sa valeur et son efficacité.

Travaux

Tous les travaux prévus à l'école ont été effectués pendant les vacances d'été, y compris le couvert en dalles de verre endommagé qui n'était plus aux normes. De plus, la commission s'est prononcée sur des travaux qui devront être réalisés entre 2018 et 2019 : place du village, appartements de fonction et éclairages LED.

Bâtiments communaux

Dans le bâtiment de la mairie, le chauffage de la salle des combles a été remplacé par des connecteurs plus puissants et silencieux. Durant l'été, le sentier forestier du parc de la mairie a été entièrement refait.
Au centre communal, des rénovations ont été effectuées dans la cuisine du foyer. L'équipement de cuisine a été remplacé et la ventilation mise aux normes. Ces travaux ont duré une semaine (pendant les vacances scolaires) et ont nécessité l'intervention simultanée de six entreprises.

Avec les départs à la retraite du jardinier du parc de la mairie et des concierges de l'école courant 2019, des travaux de rénovation devront être effectués dans les deux appartements de fonction. Des devis concernant ces logements ont été demandés. Les problématiques d'amiante seront aussi devisées. Un autre devis, pour le remplacement des fenêtres, usagées et non conformes, de l'appartement des concierges, des salles de bridge et du GIAP, a également été demandé.

Cimetière

Pour répondre à une demande, un plan du cimetière a été installé. De plus, l'Exécutif a procédé à une révision du règlement communal du cimetière datant de 2005. Ce nouveau règlement a actualisé les formulations et apporté des modifications importantes ; il sera présenté au Conseil municipal en janvier 2019.

École de Vandœuvres

Des travaux ont dû être réalisés à l'école pendant les vacances scolaires estivales, tels que le remplacement des pavés en verre posés sur le couvert, le rhabillage d'un pilier qui avait perdu des dalles, ainsi que la réfection de l'escalier situé vers l'entrée de la voirie. Sur les vitres, l'essai entrepris avec un film solaire afin de diminuer les rayons n'était pas convaincant. Les commissaires ont étudié le problème afin de se rendre compte de l'effet de ce film depuis l'intérieur, ainsi que l'effet miroir à l'extérieur.
La mise en place des clés magnétiques dans l'école a commencé en automne 2018. De plus, le DIP demande

de remplacer tous les luminaires de l'école d'ici janvier 2019, en raison de nouvelles normes énergétiques. Les anciennes rampes de support des néons ne sont plus adaptées pour les LED et doivent donc être remplacées dans leur intégralité. Vu l'ampleur de ces travaux pour huit salles de classe, ils pourront se faire ponctuellement pendant les vacances scolaires dès février 2019.
Enfin, les mandataires n'ayant pas anticipé les difficultés posées par l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture du centre communal dans le cadre du chantier de l'Esplanade, il a fallu reporter leur mise en place à l'été 2019.

Place du village

La mise en valeur « virtuelle et interactive », par la société d'ingénierie culturelle Thematis, de la villa gallo-romaine située sous la place du village arrive à son terme. Une application mobile de réalité augmentée et de pages dédiées sur le site Internet de la commune ont été prévues, permettant à chacun de visualiser les lieux à l'époque romaine et de se rendre compte de la richesse du sous-sol. L'accès se fera directement par le wifi qui a été mis en place sur les lieux.
Par ailleurs, une mise en valeur plus classique sera installée pour animer la place et faire revivre son histoire. Il s'agit d'une maquette en bronze et d'une intervention sur trois bancs. L'inauguration a été prévue en avril 2019.
Trois potelets supplémentaires ont été installés sur la place de Vandœuvres afin de lutter contre le parking sauvage. Après huit ans d'existence, le revêtement de la place de Vandœuvres devenait boueux par temps de pluie et la commission avait prévu un traitement de la surface. La réfection du revêtement à l'identique a été faite début 2019.

Contrat anti-graffitis

Le contrat anti-graffitis conclu avec les Ateliers Feux-Verts fonctionne bien et a été reconduit. Tant les bâtiments publics que les murs des privés ont retrouvé leur propreté, ce qui contribue à l'image de la commune.

Réfection des chemins

Les habitants du chemin de l'Abri ont demandé que celui-ci soit refait et qu'un éclairage y soit installé. En effet, ce chemin s'est détérioré depuis qu'il est emprunté par un nombre croissant de voitures, dus aux travaux de l'Esplanade qui ont nécessité la mise en sens unique du chemin de Peutets pour permettre une dépose-minute des élèves, tous les parking aux abords de l'école ayant été supprimés. En juin, la commission a étudié deux variantes pour la pose de seize balises équipées de LED afin d'éclairer les 450 mètres du chemin. En décembre, la commission a décidé de reprendre ce dossier afin de prévoir la réfection de ce chemin et d'y coordonner des travaux des SIG.
En avril, le Conseil municipal donnait son accord pour la réfection de la chaussée, l'aménagement d'un éclairage public et la réhabilitation du collecteur EP, chemin Jaques-Rutty. En juin, il votait la création d'un seuil, d'un plateau surélevé et le renouvellement du revêtement des trottoirs au chemin de la Blonde.

Culture, patrimoine et manifestations communales

Un beau succès pour l'événement théâtral qui a eu lieu au parc de la mairie. De même que le marché de Noël, qui s'est déroulé sur deux jours.

Le crime du Léman express

Le parc de la mairie et la façade côté jardin du bâtiment ont servi de décor naturel au spectacle qui mettait en scène la première enquête d'Hercule Poireau en 1919 avec, pour cadre, Vandœuvres et le CEVA.
La pièce de théâtre, qui était une création originale avec huit acteurs, a été agrémentée d'un mapping fait d'images projetées sur la façade de la mairie. Cette comédie offrait une relecture de l'œuvre de la reine du suspense et a remporté un beau succès.

Le montant alloué par la commune correspondait à un spectacle clé en main que la compagnie Confiture a coproduit. Les affiches ont été placardées à 62 endroits dans les communes et 38 en ville de Genève. Le spectacle a vu une fréquentation de 2 182 personnes. Aucune soirée n'a dû être annulée à cause du temps, ce qui a assuré une recette financière.

Aînés

Le 31 janvier, 114 aînés ont occupé la salle des combles de l'école pour écouter le discours de Mme le Maire donnant des informations sur la commune. Le repas, au cours duquel les convives ont dégusté du cardon frais, était animé par seize chanteurs du Geneva TF Gospel. En **juin 2018**, les aînés sont allés au parc Aquatis à Lausanne. Le repas s'est déroulé au Chalet Suisse, approprié au temps frais. La journée s'est terminée par une dégustation de vins de Bertrand Favre. La sortie des aînés du **10 octobre** s'est déroulée sur un bateau affrété pour les emmener à Yvoire déguster des filets de perche.

Les café-croissants des seniors des communes de Choulex et de Vandœuvres se sont poursuivis pendant l'année. Il s'agit de moments de rencontre pour les seniors, l'entrée étant libre.

Manifestations

Le Marathon a eu lieu le 5 mai, avec une étape à 4 km pour le ravitaillement en eau. La présence des Conseillers municipaux, avec trente bénévoles et quatre pompiers, a été nécessaire.

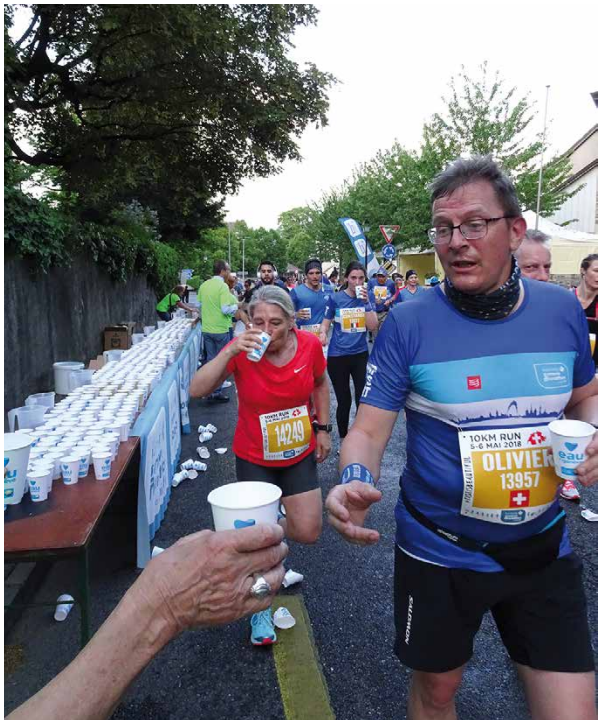

Les Promotions se sont déroulées le 30 juin, avec un grand succès remporté par les activités proposées aux jeunes, mais aussi par la nouvelle organisation du cortège.

Les festivités du 1er Août se sont bien déroulées ; suite au discours de Mme le Maire, Yvan Pictet a pris la parole. Les attractions ont eu du succès, et même tard dans la nuit, les plus fidèles sont restés danser sous les rythmes du disc-jockey.

Le 5e tournoi de pétanque, le 26 août, a vu vingt équipes s'affronter. L'aubergiste de la commune a concocté un buffet provençal et la Mairie a fourni les boissons.

Le premier entraînement officiel à la Course de l'Escalade a eu lieu le 14 octobre sur les routes du territoire communal pour se terminer par du stretching et une collation dans le parc pour environ 1 500 à 2 000 personnes. Les entraînements ont réuni 912 personnes, dont 302 marcheurs.

L'événement du vide-greniers a eu lieu le 3 novembre, sur une seule journée. Des tous-ménages ont été distribués dans les boîtes aux lettres et l'affluence est constante.

Le marché de Noël a eu lieu les 23 et 24 novembre. Le vendredi 23 en soirée, se sont déroulés des concerts de jazz, petite restauration, illumination du sapin et vin chaud offert. Les artisans pouvaient laisser leur stand sous la surveillance du GPA pour la nuit. Le samedi 24, toute la journée, ont pris place des conteurs, un orchestre de jazz et de gospel et un spectacle de catéchumènes.

Le 9 octobre a eu lieu **l'inauguration du buste de Walther Fol** au Musée d'art et d'histoire (MAH). À la fois homme de lettres et scientifique, il a séjourné de longues années à Vandœuvres où un petit chemin porte le nom de la famille Fol.

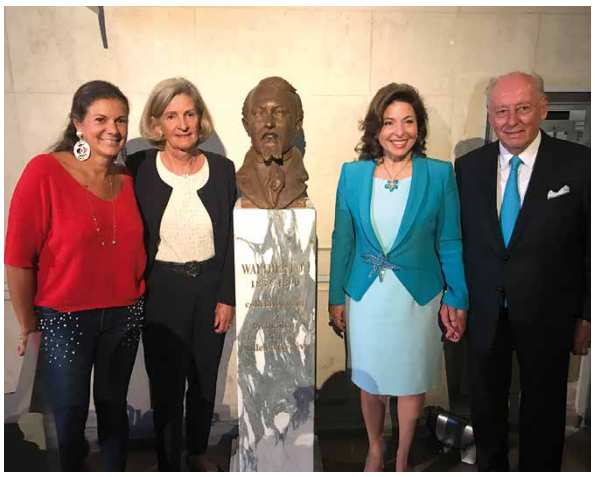

Soutiens financiers :

- **Association Dansehabile**
- **Chœur Arte Musica Thônex**
- **Chœur de Meinier**
- **Chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny**
- **CinéTransat 2018**
- **Concerts de Jussy**
- **Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée**
- **Esprit festif** (festival)
- **Les Amis de l'Orgue de cinéma du collège Claparède**
- **Mayer et Tirabosco**, subvention exceptionnelle pour la réalisation du CD « Tête de Flûte et Gueule de Piano »
- **Métamorphose**
- **Plein les Watts** (festival)
- **TemPL'Oz Arts**
- **Théâtre du Crève-Cœur**, Cologny, subvention exceptionnelle pour l'anniversaire des 60 ans du théâtre

En outre, les subventions des deux fondations sises sur la commune de Vandœuvres, **les Maisons Mainou** et la **Fondation Hardt**, sont reconduites pour un montant de Fr. 20'000.- chacune.

Énergie et environnement

La population a été informée par différents biais, dont un questionnaire, sur la levée des déchets de cuisine (résidus de la préparation des repas) et des déchets verts (résidus de l'entretien des jardins). Côté énergie, la commune conçoit une vision axée sur l'utilisation pertinente des nouvelles technologies.

La commission a organisé une campagne de sensibilisation auprès de la population concernant le tri des déchets. Six personnes munies de gilets estampillés « Vandœuvres, contrôle des déchets » ont inspecté les containers verts et distribué des prospectus aux habitants chaque mardi et jeudi durant cinq semaines. L'équipe plaçait une circulaire avant le passage du camion de ramassage afin d'informer les usagers sur les déchets correspondant aux critères biodégradables.
Une campagne d'information de proximité (mandat d'un consultant de l'association Éco-Citoyen) a été organisée pour établir un questionnaire. Ce petit quizz avait pour but d'évaluer les connaissances des habitants sur la collecte des déchets verts. Une équipe de sept jeunes (et TSHM) a été chargée d'engager le dialogue avec la population par ce biais.

Du questionnaire, il ressort que la gestion des déchets verts et la petite poubelle verte sont sollicitées par les communiers. Concernant les déchets de cuisine, Vandœuvres se regroupera avec Choulex et Collonge-Bellerive pour acheter des petites poubelles vertes destinées à ces déchets. Elles seront à apporter aux deux écopoints sis sur la commune. L'idée était d'utiliser les camions qui collectent déjà les déchets de cuisine des restaurants trois fois par semaine.
Un appel d'offres (AIMP) a été organisé en décembre pour sélectionner le mandataire communal chargé de la levée de déchets pour les cinq prochaines années.
Malgré le tous-ménages envoyé chaque année, une partie des habitants n'était pas au courant que les déchets de jardin (gazon, feuilles, branchages) sont valorisés en compost pour les agriculteurs. Après avoir été broyée, cette masse végétale est transformée en compost qui est directement utilisée pour enrichir les champs alentours.
Le système pour la levée des déchets d'entreprise fonctionne bien. Les containers qui ne sont pas munis d'une puce ne sont pas ramassés. Les entreprises ont donc fait le nécessaire. Le service de voirie prélève ces déchets et facture directement aux entreprises.

Fibre optique

Fin février 2018 s'est tenue une séance d'information sur le développement de la fibre optique et les télécommunications dans la commune. Lors de cette séance, qui a réuni environ 80 personnes, Swisscom a expliqué les travaux de modernisation réalisés depuis 2017. La question de l'antenne sur la place a été abordée et Swisscom a procédé à des réglages de nature à optimiser la qualité du signal.

Énergies

Vandœuvres mène depuis des années le programme EnerCoach, qui permet de mesurer les dépenses énergétiques dans les bâtiments communaux et les immeubles locatifs. Les communes doivent obligatoirement établir une comptabilité énergétique de leurs infrastructures et équipements communaux : elle comprend les consommations en chaleur, en électricité et en eau, ainsi que les émissions en CO_2. Dans ce cadre, la Mairie a remplacé toutes les chaudières à mazout par du gaz. Grâce au projet de panneaux solaires sur le toit du centre communal, la commune bénéficiera du chauffage à distance (CAD).

Environnement

Le 24 mars a eu lieu un cours de taille des arbres fruitiers, qui affichait complet avec vingt personnes inscrites. Le cours était donné par un arboriculteur environnementaliste (membre de l'Hepia et de Pro Natura), en abordant les aspects techniques de la taille, les maladies, les âges et soins aux arbres fruitiers.

La Mairie a annoncé l'abandon définitif du projet de renaturation du Nant de Bessinge suite à un nouveau refus des riverains. Par contre, la commune exige des plantations d'arbres majeurs dans le cadre des demandes d'autorisation de construire.

Des coupes d'arbres sévères ont dû être exécutées au Bois-de-Seyme, en raison d'arbres morts ou en mauvaise santé. Cet état était peut-être dû à une modification de leur alimentation en eau ou à l'été très sec, voire aussi à l'impact du capricorne asiatique.

L'association genevoise du Coin-de-Terre, dont le groupement l'Avenir réunit 33 terrains à Vandœuvres, bénéficie du soutien de la commune. Les jardins sont bien entretenus et les fleurs offertes à des EMS publics.

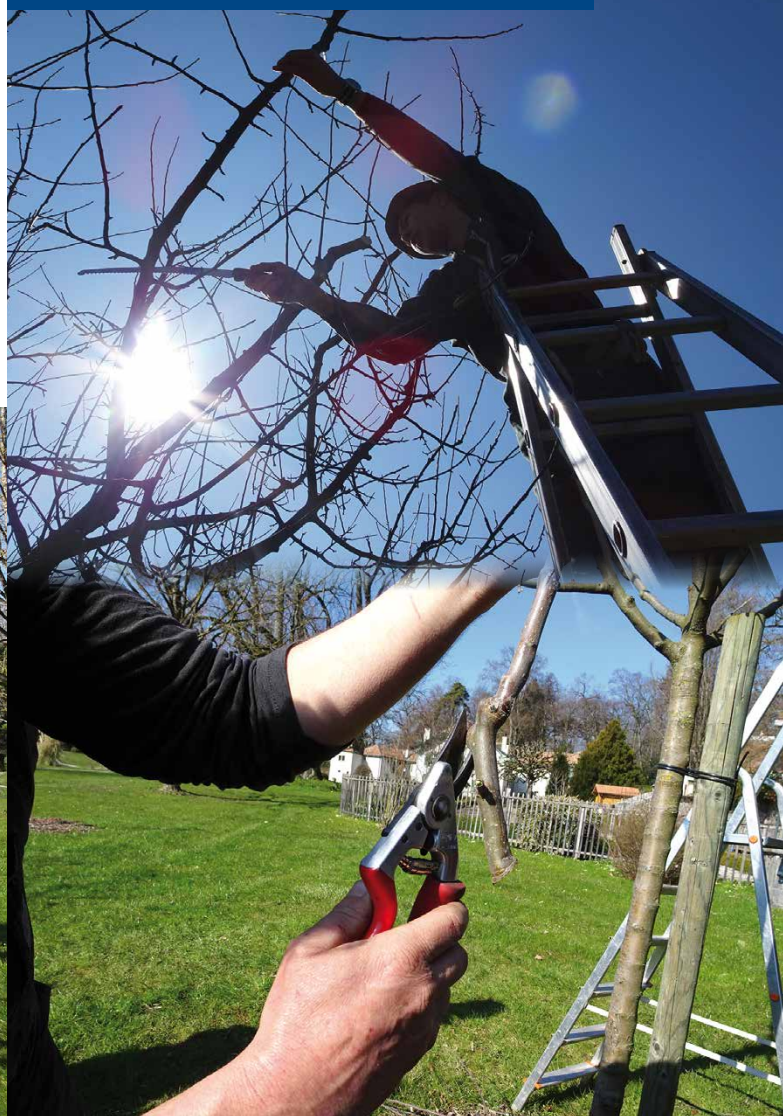

Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandœuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2010	2015	2016	2017	2018
Nombre d'habitants (au 31.12)	1922	1939	2334	2674	2542	2526	2547	2547
DÉCHETS MÉNAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	762.14	701.36	757.85	736.14	662.40
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	285.01	275.90	300.01	289.00	260.07
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	97.21	107.28	115.55	90.00	94.43
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	36.35	42.20	45.75	35.33	37.07
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	963.88	952.66	1080.50	1028.16	1007.21
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	360.46	374.76	427.75	403.00	395.30
ENCOMBRANTS (tonne, dès 2015)					71.86	81.51	80.30	67.86
Moyenne/habitant (kg)					28.26	32.26	31.52	26.64
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	58.24	58.20	63.33	47.76	45.58
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	21.78	22.89	25.07	18.75	17.89
PET (tonne)	-	-	3.50	7.83	6.15	7.50	5.06	0.26
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.92	2.04	2.22	3.35	1.55
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.52	8.80	8.48	6.10	6.92
MÉTAUX (tonne, dès 2004)	-	-	-	10.67	15.62	12.94	12.50	11.22
PILES (tonne, dès 2009)	-	-	-	1.00	0.25	0.25	0.25	0.25
CAPSULES DE CAFÉ (tonne, dès 2009)	-	-	-	2.50	2.30	2.10	2.00	2.00

Selon les données des statistiques cantonales de 2018, la commune de Vandœuvres confirme ses bons résultats, avec un taux de recyclage de 63.7 %. Comparativement à l'année précédente, ce taux a légèrement augmenté (60.6 % en 2017).
En 2018, la commune de Vandœuvres se positionnait au 4e rang, derrière les communes de Laconnex (64.1 %), Collex-Bossy (63.9 %), Anières (63.8 %).
Il est intéressant de noter que depuis 2007, le tonnage des déchets verts, provenant des jardins particuliers, et des déchets de voirie est plus important que le tonnage des déchets ménagers incinérés, ce qui a une incidence directe sur le taux de recyclage global, qui dépend avant tout de la typologie de la commune (centre, suburbaine ou rurale).

Financière et administrative

Personnel communal

L'Exécutif a mis tout en œuvre pour trouver des personnes compétentes afin de relever le défi d'un poste en comptabilité et d'un mandat de réviseur des comptes. La mise en place du nouveau modèle comptable MCH2, obligatoire pour toutes les collectivités publiques en Suisse, a été réalisée avant le départ à la retraite de la personne en charge de la comptabilité et l'arrivée de son successeur.
Le chef de poste de la police municipale a été victime d'un accident professionnel l'année passée. Son remplacement n'était pas évident, car la police municipale de Chêne-Bougeries, liée à Vandœuvres par une convention de collaboration, est déjà passablement occupée.
La charge de travail ne cessant d'augmenter au sein de la Mairie, le contrat de travail de la secrétaire administrative est passé à cent pourcent et notre procès-verbaliste a été mandatée à quarante pourcent en

l'absence du secrétaire général. Par ailleurs, le jardinier du parc partira à la retraite à la fin du mois de février 2019. C'est un jardinier ayant travaillé 18 ans au Golf Club de Genève, et pompier volontaire, qui lui succédera.

Système de contrôle interne (SCI)

La loi sur l'administration des communes (LAC) et le nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) demandent la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) formel. Ainsi, des séances de mise en place de la structure ainsi que des interviews du personnel ont été organisées, afin d'être prêts d'ici la fin de l'année. La Mairie souhaite revoir ses processus en continu et se réjouit de voir le SCI porté par les collaborateurs-trices. Vandœuvres a choisi un système, avalisé par le SIACG, entièrement informatisé.

Contrôle des archives

La représentante des Archives cantonales a effectué le contrôle des archives de la commune et inspecté spécifiquement les locaux et armoires. Suite à ce contrôle, l'Exécutif a organisé une nouvelle remise à jour par un mandat d'archiviste durant l'année 2018. De plus, il s'avère nécessaire de relier tous les procès-verbaux du Conseil municipal sur un papier millenium, ce qui aura un impact sur le budget 2019.

Finances

Depuis des années, la situation financière de la commune est saine, sans dettes, et les comptes sont excellents. La commune est malgré tout toujours très prudente dans l'établissement de son budget de fonctionnement, d'autant que la volonté de l'État de Genève vise à reporter sur les communes différents coûts d'ici 2020.

Comptes 2018

Les comptes 2018 étaient présentés pour la première fois sous le modèle MCH2. En avril, la commission informait le Conseil municipal sur trois projets. L'adoption d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir d'un montant de 1 520 000 F destiné à l'acquisition des parcelles No 902 et 2735, propriétés actuelles de l'hoirie Gaston Olivier. La seconde délibération concernait un crédit d'engagement de 420 000 F pour la réfection de la chaussée, l'aménagement d'un éclairage public et la réhabilitation du collecteur d'eaux pluviales au chemin Jaques-Rutty.

En juin, la commission s'est penchée sur le crédit d'engagement de 250 000 F pour la création d'un seuil, d'un plateau surélevé et le renouvellement du revêtement des trottoirs, chemin de la Blonde, qui a été approuvé par le Conseil municipal.

Ensuite, la commission a traité le crédit complémentaire de 85'781 F engendré par la hausse des heures de travail liée à la révision du Plan directeur communal (PDCom). La commission s'est montrée surprise que le mandataire n'ait pas averti l'Exécutif plus rapidement du dépassement du devis. Toutefois, la commission reconnaît le travail supplémentaire effectué et sa qualité. Le Conseil municipal a approuvé cette dépense.

Les comptes 2018 ont dû englober différents imprévus : le remplacement de l'agent de la police municipale, suite à un accident professionnel ; la mise en œuvre d'un système de contrôle interne imposé par la loi ; un nouveau mandat d'archiviste visant à informatiser l'archivage ; l'attribution de quelques mandats de conseils ; le remplacement de l'auto-laveuse du centre communal, notamment.

Les comptes 2018 présentent un montant de 11 923 620 F aux charges et de 14 797 636 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Frs. 2 874 015 F,

- attendu que l'autofinancement s'élève à 4 253 597 F,

- attendu que le nombre de centimes additionnels nécessaires à l'exécution des tâches communales pour 2018 s'élève à 31 centimes,

- attendu que le plan annuel des investissements présente un montant de 1 183 280 F aux dépenses et de 0 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 1 183 280 F,

- attendu que les investissements nets sont autofinancés pour la totalité.

Présentation du budget 2019

Pour l'année 2019, les rentrées fiscales sont très légèrement inférieures à celles budgétées pour 2018. Les charges restent légèrement en dessous du total des charges prévues au budget 2018, dont la rénovation des appartements du jardinier du parc et des concierges de l'école, car, avec MCH2, toute la gestion financière des immeubles du patrimoine financier fait dorénavant partie du budget de fonctionnement. Les compagnies des sapeurs-pompiers de Vandœuvres et Choulex devraient fusionner en octobre 2019. Le montant mis au budget pour le fonctionnement des deux compagnies, d'ores et déjà regroupées, est divisé entre les deux communes, à l'exception de quelques points spécifiques.
En octobre, le budget est analysé en commission financière, qui passe chaque ligne comptable en re-

vue, avec l'intention d'augmenter la granularité des divers postes, selon MCH2. La commission suggère diverses modifications et ajustements, en accord avec l'Exécutif, notamment sur les honoraires, conseils et expertises. Le total des modifications se chiffre par une réduction des charges de l'ordre de 260 000 F.

Le Conseil municipal vote le montant de 240 400 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements. Le fonds genevois apporte une aide financière aux communes qui doivent construire des infrastructures et peuvent aussi profiter du forfait de 6 500 F par nouveau logement (hors zone 5).
Il faut rappeler que ce vote est annuel et de pure forme, car le FIDU, qui a une durée de vie de 20 ans, constitue, pour toutes les communes, une charge contrainte votée par l'ACG le 18 novembre 2015.

Le Conseil municipal approuve par vote le budget de fonctionnement 2019 pour un montant de 10 751 447 F aux charges et de 11 009 210 F aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à 257 763 F. Cet excédent de revenus total présumé couvre des amortissements extraordinaires sur le crédit relatif à l'agrandissement du cimetière, à la balayeuse Ravo et au remplacement de l'éclairage public (pour un total de 246 737 F).

Le législatif approuve par vote de fixer le taux des centimes additionnels pour 2019 à 31 centimes et autorise le Maire à emprunter en 2019 pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements des patrimoines administratif et financier, si nécessaire.

Sécurité et mobilité

La commune a prévu des mesures de modération de vitesse, des sens uniques et un renforcement de la sécurité. Elle continue à subventionner l'achat de demi-tarif CFF, des abonnements TPG et les vélos électriques.

Limitations de vitesse

La demande définitive a été déposée pour l'ajout de mesures de modération à la zone 30 km/h du chemin de la Blonde. Quant au village, il sera traversé par une limitation à 30 km/h. La loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) autorise la limitation à 30 km/h dans les villages sans prendre les mêmes mesures que celles des zones 30 km/h. L'essai se fera à partir du printemps, dans le but d'atténuer les nuisances du trafic pendulaire.

Au chemin de la Cocuaz, les mesures pour la zone 30 km/h s'étaient heurtées à une levée de boucliers ainsi qu'à une pétition. Les Autorités avaient alors décidé de réaliser uniquement la première partie des mesures. Cette zone 30 km/h n'est pas assez signalée (notamment au chemin de la Blanche), il serait donc nécessaire de la rendre plus visible.

Le chemin Fol a été fermé pendant six semaines à cause de tranchées ouvertes permettant la pose des canalisations d'eaux usées et claires pour un futur chantier. La commune prévoit en 2019 une double impasse sur le chemin des Buclines et un sens unique au chemin du Petit-Pont. Les travaux du chemin Jaques-Rutty se sont terminés selon le planning du chantier prévu en fin 2018.

Les problèmes de parking sont récurrents en raison de la construction des immeubles communaux à la route de Meinier. Quant aux déposes-minutes, elles sont efficaces et respectées par les parents.

Sécurité

Afin d'éviter le vol à l'astuce, des représentants du poste de la Pallanterie sont venus expliquer, lors de la sortie des aînés du 13 juin, les mesures à prendre pour prévenir ce genre de méfaits. Un tous-ménages a également été distribué aux Vandœuvriens. Ce flyer « Prévention » rappelait les principaux conseils : laisser croire à une présence en laissant des lumières allumées, se méfier des personnes inconnues donnant de faux prétextes pour entrer dans le domicile, appeler la police municipale en cas de doutes ou de situations inhabituelles.
Selon le rapport de l'APM, corroboré par le rapport bisannuel que fait à l'Exécutif le poste de la Pallanterie, la sécurité publique est stable sur la commune depuis le 1er janvier 2018. Il y aurait néanmoins une recrudescence des cambriolages durant la journée.

Durant l'été, il a été demandé à ce que la police cantonale effectue des patrouilles pendant les heures de pause, par exemple à midi, dans des quartiers calmes.

Comme chaque année, des mesures spéciales de sécurité routière ont été prises pour la rentrée des classes, notamment un radar et la présence de la police aux abords de l'école.

En matière de sécurité informatique, la commission a reçu le Service informatique de l'ACG (SIACG), afin de pouvoir mieux comprendre son fonctionnement. Le SIACG s'efforce de faire en sorte que chaque administration puisse fonctionner comme elle en a l'habitude avec des outils unifiés, à l'exemple du MCH2. La participation des communes est définie par la masse salariale de chacune d'elles.

Transports publics

Mme le Maire a été auditionnée devant la commission des pétitions du Grand Conseil au sujet de la ligne 37 ou 38 des TPG et de la desserte de l'ancien collège de la Seymaz, devenu le collège de Candolle. La pétition était appuyée par 700 personnes qui demandaient des transports publics sur une ligne transversale. Les TPG n'ont cependant pas les moyens financiers de mettre en place cette desserte pourtant promise depuis bientôt dix ans : la ligne Chêne-Bourg/Bois-Caran verra donc le jour avec le Léman Express.

Sapeurs-pompiers Vandœuvres et Choulex

Mathieu Cugno, commandant a.i. de la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex et de Vandœuvres, a informé l'Exécutif que les deux compagnies étaient prêtes à fusionner au milieu de l'année prochaine. Il constate la bonne entente et les excellentes synergies entre les deux entités. Cela va dans le sens voulu par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM), ainsi que dans le sens du Concept opérationnel de défense sécurité et incendie 2030.

Groupement Arve et Lac

Le groupement s'est réuni en janvier avec une séance dédiée au projet de « Concept opérationnel cantonal de défense sécurité et incendie 2030 » pour les pompiers volontaires et professionnels, qui feront partie du groupement intercommunal regroupant toutes les communes. Plusieurs groupes de travail, au niveau du canton et des communes, étudient le coût que cela représentera pour ces dernières, ainsi que la mutualisation et les regroupements demandés au nom de l'efficience. Une augmentation du budget de fonctionnement devrait être lissée sur dix ans afin de permettre aux communes de l'absorber.
Le projet sur la parcelle Gardy va dans la bonne direction en regroupant deux, voire trois compagnies ; la volonté cantonale est de regrouper onze compagnies en une seule sur la rive gauche.

Jeunesse et sports

La commune s'est engagée dans des activités pour les jeunes : l'accueil d'élèves dans le cadre d'éducation citoyenne, des camps de sports, un événement pour les écoliers de 8P et une sortie pour les teenagers.

Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

D'ici à la rentrée 2019, la plateforme restoscolaire.ch permettra d'accéder aux fonctionnalités. Le but est d'améliorer l'utilisation des prestations parascolaires grâce à ce portail en ligne, ce qui comprend notamment les inscriptions, les (dés)abonnements et le paiement des factures.
Le règlement des cuisines scolaires a été revu. Le système de paiement a changé et passe désormais par le SIACG. Les parents recevront la marche à suivre pour s'inscrire sur Internet, car le site permet d'acheter une certaine quantité de repas.

École primaire

Une soirée a été prévue le 28 juin pour les élèves de 8P. Un repas a été organisé, suivi d'une représentation de la pièce de théâtre dans le parc. Le but était de marquer le passage des élèves qui quittent l'école primaire pour entrer au cycle d'orientation.
Les enseignants ont chaleureusement remercié la commune pour sa participation financière sur les camps et d'autres sorties. Les élèves ont ainsi pu découvrir les joies de nombreux sports aquatiques comme le paddle ou le canoë lors d'un camp. La Mairie a accédé à leur demande d'installer un sapin dans la cour de l'école, ce qui a permis aux élèves de le décorer.

Pour la Course de l'Escalade, la Mairie offrait aux enfants de l'école des sandwiches, pommes et gourdes d'eau pour leur entraînement hebdomadaire et finançait la moitié de l'inscription de tous les enfants de Vandœuvres qui en faisaient la demande.

Journée de la démocratie

Les grands de l'école (les trois derniers degrés), soit une quarantaine d'élèves de 8 à 12 ans, sont venus visiter la mairie dans le cadre de la Journée de la démocratie. Ils ont ainsi pu s'exercer à la pratique démocratique par le biais de jeux de rôles et, après une pause, participer à une séance plénière du Conseil municipal. Les retours des parents ont été excellents et les élèves semblent avoir beaucoup apprécié cette expérience qui sera reconduite.

Soirée pour les jeunes

La soirée pour les jeunes de 13 à 19 ans s'est déroulée au bowling de la Praille, où les adolescents ainsi que les Conseillers municipaux et une représentation de l'Exécutif inscrits se sont rendus en car. La soirée a plu aux jeunes et sera reconduite, de préférence en mai afin d'éviter les dates des camps de ski du cycle de la Gradelle et pour accueillir des jeunes de plus de 20 ans.

Les commissaires ont attribué les subventions suivantes :

Association Diabolo, soutien annuel en faveur de l'École de Cirque de Genève – Théâtre-Cirqule ; **Association genevoise d'athlétisme**, pour l'organisation de l'Open d'athlétisme « À vos marques » ; **Association genevoise GE-Paddle** ; **Association genevoise de gymnastique** (pour l'organisation du championnat genevois de gymnastique artistique) ; **Association genevoise de Tchoukball**, pour le camp de Pâques ;
CHI (Concours hippique international) de Genève ; **Cirquenchêne** (des jeunes Vandœuvriens participent aux stages d'été et aux cours annuels) ; **Chênois Genève Volley-Ball** ; **Chouette Nature à Presinge** (festival) ; **Concours de dressage officiel de Vandœuvres** ; **Concours hippique de la Pallanterie,** et installation de l'obstacle aux couleurs de Vandœuvres ; **Contact-Jeunes** ;
Demi de Jussy (38e édition, course pédestre) ;
2e Open international de parties Blitz et Rapides (échecs), avec proposition de création d'un « prix de la commune » ;
Élève ta voix ; **EPI**, Espace de Pratique Instrumentale ; **Hermance Région Rugby Club** ;
La Lanterne magique ; **Lions de Genève** (100 billets pour la saison 2018-2019 proposés aux habitants de la commune) ;
Ski-club de Meinier, y compris les **camps des jeunes Vandœuvriens** ; **Société de gymnastique de Jussy**, 37e édition ;
Test genevois d'orientation de nuit ; **Théâtrochamp** (spectacle Ça me saoule) ; **Tour de Presinge** ; **Track Cycling**, les 4 jours de Genève.

Information et publications

La commission Information et publications s'est occupée de la rédaction du magazine communal *La Coquille*. Parallèlement, elle s'est penchée sur des projets en lien avec le site Internet.

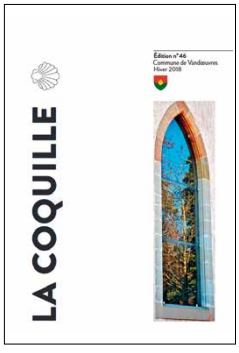

La commission a comme tâche principale d'éditer trois numéros du magazine communal *La Coquille*, au printemps, en été et en hiver. L'encart détachable de l'agenda de la commune a été inséré dans *La Coquille* et distribué dans les ménages, en mars 2018. De plus, l'achat d'un nouvel appareil photographique permet de prendre des photos de qualité lors des manifestations communales.

Il a été émis l'idée de créer une plateforme de petites annonces sur le site web. Or les aînés, qui seraient probablement les plus demandeurs, n'utilisent que très rarement Internet. À ce propos, il a été jugé intéressant de pouvoir disposer des statistiques du site communal. Suite à cette demande, la commission reçoit régulièrement les statistiques des visites du site Internet de la Commune.

Groupements communaux

Compagnie des sapeurs-pompiers

Au 31 décembre 2018, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres comptait dans ses rangs un capitaine, deux lieutenants, un sergent-major, un fourrier, trois caporaux, deux appointés et huit sapeurs pour un total de dix-huit membres. La CP50 a enregistré l'admission de l'aspirant Anthony Stalder en juillet.

Le chef d'intervention et/ou le groupe d'intervention ont été alarmés seize fois durant la tranche horaire s'étendant de 19 h 00 à 6 h 00, les week-ends et les jours fériés. : dix interventions sur la commune de Vandœuvres et six sur les communes partenaires. Les sapeurs ont assuré durant cette année des gardes de préservation lors du spectacle d'été, de la fête des Promotions, du 1er Août ou encore de l'Escalade.

La formation de base ou continue a été dispensée au centre d'instruction feu et protection civile de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM). Certains membres de la compagnie ont suivi l'école de formation de base pour sapeurs-pompiers.

La compagnie 50 a effectué un exercice au centre d'instruction et de formation du SIS, un exercice sur la place d'armes d'Epeisses, quatre exercices de compagnie, six exercices pour porteurs d'appareils respiratoires, un test de performance physique et un contrôle des prises d'eau pour la lutte contre l'incendie.

La CP50 a participé aux assemblées de la fédération genevoise des sapeurs-pompiers, de la caisse de secours Arve-Lac et aux diverses séances de l'OCPPAM. L'État-Major s'est, quant à lui, réuni à plusieurs reprises pour organiser les activités de la compagnie et effectuer les travaux tant administratifs que dans le domaine de la formation.

Capitaine Mathieu Cugno

Contact : Mathieu Cugno, 079 251 49 51
m.cugno@2350.ch – www.2350.ch

Vand'Œuvriennes

Cette année encore, notre sympathique petit groupe des Vand'Œuvriennes s'est mobilisé pour rappeler que la gourmandise n'est pas un vilain défaut mais plutôt l'annonce d'un agréable partage des saveurs, en proposant sur son stand des pâtisseries variées et colorées, faites maison bien sûr, pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents, grands-parents et amis venus en nombre pour la fête des promotions. Chacun a pu y trouver son dessert favori parmi un vaste choix de gâteaux, tartes, cakes, brownies ou glaces, la nouveauté de l'année étant la préparation sur place de délicieuses crêpes.
Ultérieurement, la fête nationale suisse du 1er Août a été célébrée au même endroit par les habitants du village de Vandœuvres qui ont trouvé sur le stand d'alléchants desserts confectionnés par une équipe dont le but était de participer ainsi à la joie et à la bonne humeur de cette journée particulière.

Cependant, festoyer ne veut pas dire oublier, et cela vaut en particulier pour la question du réchauffement climatique, de plus en plus menaçant, et dont le monde entier semble maintenant avoir pris conscience. C'est dans cet esprit que notre association veut agir à son très modeste niveau, en montrant que le choix d'une alimentation locale et responsable participe à une solution individuelle visant à améliorer notre comportement durable et notre santé globale.

Les partages virtuels sur Internet et Facebook ne suffisent pas et ne peuvent remplacer les rencontres amicales ; c'est ce qui fait la force des Vand'Œuvriennes et confirme leur rôle dans la commune.

Isabelle Stalder

Club de bridge ♠♥♦♣

Chaque jeudi, dès 13 h 30, les joueurs sont accueillis dans le sympathique local du Centre communal que la mairie met à disposition du club.
Cette année, le calendrier a rassemblé les joueurs de la façon suivante : un jeudi consacré aux tournois et le suivant aux parties libres.
Quel que soit leur niveau, tous les joueurs sont les bienvenus à Vandœuvres. Celles et ceux qui ne veulent pas participer à des tournois peuvent jouer en « parties libres » un jeudi sur deux.
À l'écoute de ses membres, le comité étudie les propositions qui lui sont faites, notamment pour l'organisation de cours.

Si vous désirez vous initier au jeu de bridge, n'hésitez pas à contacter le club.
Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club, Pierre Walder, tél. 022 348 87 91.
La convivialité et le plaisir de jouer demeurent les objectifs prioritaires du club de bridge de Vandœuvres.

Michel Hagmann

Protection civile – ORPC Seymaz – année 2018

Rapport 2018

Les activités de l'ORPC Seymaz pour l'année 2018 se sont articulées comme suit :

Interventions au profit de la collectivité

Cours de cadres « Marathon for Unicef » du 4 mai 2018. Ce cours avait pour but de préparer au mieux l'intervention pour la collectivité Marathon for Unicef.

Cours IPC « Marathon for Unicef », du 6 mai 2018. Nous sommes intervenus pour sécuriser le parcours du Marathon. Organisation impeccable, comme d'habitude.

Cours de cadres « Courir pour aider », du 11 mai 2018. Ce cours avait pour but de préparer au mieux la course de Meinier.

Cours IPC « Courir pour aider », du 12 mai 2018. Mission accomplie une fois de plus. Nous avons sécurisé le parcours.

Cours de répétition

Le 12 octobre 2017 et le 23 janvier 2018, cours de répétition « abris 2000 ». Ces deux jours de cours avaient pour but former un nouvel astreint au programme Abri2000.

Le 7 février 2018, cours de répétition « essais des sirènes ». Comme chaque premier mercredi du mois de février, essai national des sirènes.

Cours de cadres, mise à jour du matériel du 9 mars 2018. Ce cours avait pour but de préparer au mieux le cours du 12 au 13 mars.

Le 13 mars 2018, cours de répétition, contrôle périodique des abris. Il s'agissait de préparer, d'effectuer et de mettre à jour les dossiers concernant les contrôles habituels dans les abris des particuliers.

Cours de répétition, mise à jour du matériel, les 13 et 14 mars 2018. Ce cours avait pour but de mettre à jour l'inventaire de notre matériel, de le trier et le nettoyer.

Les 9, 12 et 13 mars 2018, cours de répétition, mise à jour matériel. Entretien usuel et réparation du matériel.

Les 21 et 22 mars, 27 et 28 mars 2018, entretien des constructions. Il s'agissait d'effectuer divers travaux dans les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

Cours de répétition, préparation et contrôle des abris, le 5 avril 2018. Ce cours consistait à fixer les rendez-vous des contrôles et d'envoyer les lettres aux propriétaires.

Cours de répétition, formation cuisine, le 16 avril 2018. Notre cuisinier a pu suivre la formation donnée par l'OCPPAM à Bernex.

Cours de répétition, FoRE, le 23 et 24 avril 2018. Ce cours avait pour but de faire connaître chaque domaine de l'ORPC aux astreints des différents services afin que chacun puisse être plus efficace en cas d'alarme.

Cours de répétition, appui et rapport commandement, du 25 au 27 avril 2018. Les cadres du domaine de l'appui se sont réunis pour discuter des prochains cours et rafraîchir leurs connaissances sur le matériel. Le commandement de l'ORPC s'est rassemblé afin de gérer les tâches administratives.

Cours de répétition, contrôles périodiques des abris, du 28 au 29 mai 2018. Ce cours avait pour but de vérifier les abris antiatomiques.

Cours de répétition, entretien des constructions, du 4 au 7 juin 2018. Contrôles habituels de la fermeture des portes et mise en surpression des abris sous la supervision d'un responsable de l'OCPPAM.

Cours de répétition, EM conduite, le 8 juin 2018. Ce cours avait pour but d'avancer dans divers dossiers et surtout d'être certain que chaque chef de service soit capable de mener seul une intervention sous alarme.

Autres activités

Cours de répétition, Commandement, 5 et 6 février 2018. Ces jours de cours étaient consacrés à l'avancement dans les dossiers en attente.

Intervention, PAPAM 18, le 21 juin 2018. Nous avons été mis sur pied pour cette intervention où nous étions en réserve au poste de commandement.

Séances d'État-Major 2018. Cette période a été ponctuée par plusieurs séances d'État-Major durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices est discutée, ainsi que divers sujets.

Stéphane Barbat, Cdt
Julien Wyss, suppl. Cdt

Compte rendu financier de l'exercice 2018

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

Préambule

Les comptes 2018 sont bénéficiaires et bouclent sur un excédent de 2 874 015 F.

Dans le cadre du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, le patrimoine financier de la commune a été réévalué de 21 233 779 F. Ce retraitement a pour conséquence une augmentation des capitaux propres.

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à 1 183 280 F.

Fonctionnement

Revenus

La production totale de l'exercice 2018 est en forte hausse, passant de 9 854 823 F à 12 478 554 F, augmentation due principalement à des correctifs d'estimations d'impôts sur les années antérieures. Si, pour les comptes 2017, nous avions moins de 240 000 F de correctifs pour les cinq dernières années, ils se sont montés à plus de 1.7 mio F en 2018.

Charges

Le résultat des dépenses 2018 s'élève à 11 923 620 F alors que le budget était de 10 812 377 F, soit un dépassement des charges globales de 1 111 243 F ou 10.3 % de plus que les prévisions.

Cet écart provient principalement de la provision pour risque d'estimation fiscale liée aux fortes variations de la fiscalité des personnes physiques, PP. Cette provision a été augmentée pour l'exercice 2018 de 1 480 340 F, soit un taux de 12 % sur la production estimée des PP, correspondant au maximum autorisé selon les critères de l'État de Genève pour une commune jusqu'à 3 000 habitants. Ce taux était de 10 % en 2017.

Les autres principaux écarts ont soit été annoncés au Conseil municipal, soit s'expliquent par des éléments de dépenses non prévisibles, tels que les frais de perception fiscale compte tenu de l'augmentation de la hausse des recettes, les honoraires d'externes, les travaux dans les écoles et l'entretien des bâtiments du patrimoine financier. Il est à relever que ces dépassements ont été compensés par des économies dans d'autres comptes de dépenses.

Taux des centimes additionnels : 31.

Compte de résultat 2018

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
0	**ADMINISTRATION GENERALE**			
	TOTAL CHARGES	**2 980 215.42**	**2 142 627.00**	**2 055 990.69**
	TOTAL REVENUS	**33 187.93**	**30 560.00**	**57 270.00**
01	**CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF**			
	TOTAL CHARGES	**398 712.49**	**470 774.00**	**451 323.22**
30	CHARGES DE PERSONNEL	299 273.30	336 774.00	314 188.55
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	99 439.19	134 000.00	137 134.67
02	**SERVICES GENERAUX**			
	TOTAL CHARGES	**2 581 502.93**	**1 671 853.00**	**1 604 667.47**
	TOTAL REVENUS	**33 187.93**	**30 560.00**	**57 270.00**
30	CHARGES DE PERSONNEL	889 909.10	914 900.00	896 725.95
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	372 199.63	646 400.00	600 311.42
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	908 280.50	52 556.00	49 561.23
36	CHARGES DE TRANSFERT	411 113.70	57 997.00	58 068.87
42	TAXES	620.08	0.00	24 663.75
44	REVENUS FINANCIERS	32 567.85	30 560.00	32 606.25
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**579 360.05**	**624 600.00**	**553 448.17**
	TOTAL REVENUS	**54 320.85**	**50 000.00**	**89 655.09**
11	**SECURITE PUBLIQUE**			
	TOTAL CHARGES	**276 668.23**	**202 300.00**	**199 126.75**
	TOTAL REVENUS	**15 918.55**	**15 500.00**	**43 302.48**
30	CHARGES DE PERSONNEL	238 485.00	149 300.00	146 508.50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	38 183.23	53 000.00	52 618.25
42	TAXES	15 918.55	15 500.00	43 052.48
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	0.00	250.00
14	**QUESTIONS JURIDIQUES**			
	TOTAL CHARGES	42 071.45	52 600.00	42 859.55
	TOTAL REVENUS	9 665.00	17 500.00	19 686.56
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 485.00	5 000.00	3 192.50
36	CHARGES DE TRANSFERT	38 586.45	47 600.00	39 667.05
42	TAXES	9 665.00	7 000.00	9 186.56
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	10 500.00	10 500.00
15	**SERVICE DU FEU**			
	TOTAL CHARGES	**210 731.37**	**287 100.00**	**262 755.72**
	TOTAL REVENUS	**23 187.30**	**17 000.00**	**23 116.05**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	68 885.32	143 800.00	121 082.72
36	CHARGES DE TRANSFERT	141 846.05	143 300.00	141 673.00

46	REVENUS DE TRANSFERT	23 187.30	17 000.00	23 116.05
16	**DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**49 889.00**	**82 600.00**	**48 706.15**
	TOTAL REVENUS	**5 550.00**		**3 550.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	15 955.90	42 800.00	11 683.10
36	CHARGES DE TRANSFERT	33 933.10	39 800.00	37 023.05
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	0.00	3 550.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	5 550.00	0.00	0.00
2	**FORMATION**			
	TOTAL CHARGES	**1 194 155.95**	**1 059 557.00**	**1 149 999.98**
	TOTAL REVENUS	**61 645.90**	**25 623.00**	**67 951.00**
21	**SCOLARITE OBLIGATOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**1 194 155.95**	**1 059 557.00**	**1 149 999.98**
	TOTAL REVENUS	**61 645.90**	**25 623.00**	**67 951.00**
30	CHARGES DE PERSONNEL	203 291.40	306 250.00	299 047.15
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	217 389.10	252 900.00	314 126.50
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	635 251.45	355 036.00	355 215.33
36	CHARGES DE TRANSFERT	138 224.00	145 371.00	181 611.00
42	TAXES	29 066.15	0.00	32 586.25
44	REVENUS FINANCIERS	16 956.75	10 000.00	19 741.75
46	REVENUS DE TRANSFERT	15 623.00	15 623.00	15 623.00
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES**			
	TOTAL CHARGES	**922 840.08**	**704 971.00**	**567 159.26**
	TOTAL REVENUS	**13 257.00**	**3 000.00**	**10 551.00**
31	**HERITAGE CULTUREL**			
	TOTAL CHARGES	**2 601.40**	**13 000.00**	**3 969.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	263.60-	5 000.00	0.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	2 865.00	8 000.00	3 969.00
32	**CULTURE, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**296 543.03**	**330 771.00**	**287 624.41**
	TOTAL REVENUS	**9 840.00**	**3 000.00**	**5 360.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	125 677.98	150 000.00	100 158.10
36	CHARGES DE TRANSFERT	170 865.05	180 771.00	187 466.31
42	TAXES	9 840.00	3 000.00	5 360.00
34	**SPORTS ET LOISIRS**			
	TOTAL CHARGES	**623 695.65**	**361 200.00**	**275 565.85**
	TOTAL REVENUS	**3 417.00**	**0.00**	**5 191.00**
30	CHARGES DE PERSONNEL	127 424.65	126 900.00	120 964.20
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	184 659.40	179 300.00	109 477.70
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	257 121.05		
36	CHARGES DE TRANSFERT	54 490.55	55 000.00	45 123.95
42	TAXES	3 417.00	0.00	5 191.00

5	**SECURITE SOCIALE**			
	TOTAL CHARGES	**439 942.52**	**462 190.00**	**390 169.35**
	TOTAL REVENUS	**210.00**	**0.00**	**0.00**
53	**VIEILLESSE ET SURVIVANTS**			
	TOTAL CHARGES	**79 597.15**	**65 500.00**	**65 943.15**
	TOTAL REVENUS	**210.00**	**0.00**	**0.00**
30	CHARGES DE PERSONNEL	79 597.15	65 500.00	65 943.15
42	TAXES	210.00	0.00	0.00
54	**FAMILLE ET JEUNESSE**			
	TOTAL CHARGES	**134 231.17**	**175 725.00**	**101 697.20**
36	CHARGES DE TRANSFERT	134 231.17	175 725.00	101 697.20
55	**CHOMAGE**			
	TOTAL CHARGES	**0.00**	**0.00**	**5 336.00**
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	0.00	5 336.00
57	**AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE**			
	TOTAL CHARGES	**126 611.20**	**120 965.00**	**116 385.45**
36	CHARGES DE TRANSFERT	126 611.20	120 965.00	116 385.45
59	**DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS**			
	TOTAL CHARGES	**99 503.00**	**100 000.00**	**100 807.55**
36	CHARGES DE TRANSFERT	99 503.00	100 000.00	100 807.55
6	**TRANSPORTS**			
	TOTAL CHARGES	**1 539 044.36**	**1 620 131.00**	**1 459 936.78**
	TOTAL REVENUS	**122 661.75**	**30 000.00**	**70 961.30**
61	**CIRCULATION ROUTIERE**			
	TOTAL CHARGES	**1 427 251.36**	**1 396 096.00**	**1 248 707.92**
	TOTAL REVENUS	**13 496.05**	**0.00**	**45 245.70**
30	CHARGES DE PERSONNEL	385 264.35	432 100.00	475 893.05
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	363 159.31	449 500.00	279 112.56
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	658 825.00	495 975.00	473 755.21
36	CHARGES DE TRANSFERT	20 002.70	18 521.00	19 947.10
42	TAXES	13 496.05	0.00	21 490.85
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	0.00	23 754.85
62	**TRANSPORTS PUBLICS**			
	TOTAL CHARGES	**111 793.00**	**167 660.00**	**155 008.00**
	TOTAL REVENUS	**26 396.70**	**30 000.00**	**25 715.60**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	111 793.00	151 000.00	142 571.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	16 660.00	12 437.00
42	TAXES	26 396.70	30 000.00	25 715.60
64	**TELECOMMUNICATIONS**			
	TOTAL CHARGES	**0.00**	**56 375.00**	**56 220.86**
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	56 375.00	56 220.86

7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**3 613 742.30**	**1 961 242.00**	**1 410 009.20**
	TOTAL REVENUS	**211 935.87**	**126 717.00**	**159 727.46**
71	**APPROVISIONNEMENT EN EAU**			
	TOTAL CHARGES	**64 023.81**	**37 000.00**	**29 766.45**
	TOTAL REVENUS	**1 026.05**	**0.00**	**0.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	62 606.81	37 000.00	29 766.45
33	AMORTISSEMENTS	1 417.00	0.00	0.00
42	TAXES	1 026.05	0.00	0.00
72	**TRAITEMENT DES EAUX USEES**			
	TOTAL CHARGES	**290 402.00**	**447 695.00**	**282 736.50**
	TOTAL REVENUS	**187 772.41**	**96 717.00**	**133 787.95**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	165 000.00	10 222.05
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	290 402.00	282 695.00	272 514.45
43	REVENUS DIVERS	147.81	0.00	0.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	187 624.60	96 717.00	133 787.95
73	**GESTION DES DECHETS**			
	TOTAL CHARGES	**851 529.60**	**927 196.00**	**797 310.95**
	TOTAL REVENUS	**4 187.41**	**7 500.00**	**6 089.96**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	818 294.95	894 000.00	764 718.52
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	32 416.00	32 416.00	31 824.33
36	CHARGES DE TRANSFERT	818.65	780.00	768.10
42	TAXES	4 187.41	7 500.00	6 089.96
75	**PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE**			
	TOTAL CHARGES	**102 405.54**	**229 000.00**	**94 172.50**
	TOTAL REVENUS	**2 360.00**	**2 500.00**	**2 399.55**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	65 063.44	137 000.00	76 927.80
36	CHARGES DE TRANSFERT	19 270.60	92 000.00	17 244.70
42	TAXES	2 360.00	2 500.00	2 399.55
76	**LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT**			
	TOTAL CHARGES	**0.00**	**50 000.00**	**5 720.30**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	50 000.00	5 720.30
77	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**90 675.60**	**124 063.00**	**81 289.90**
	TOTAL REVENUS	**16 590.00**	**20 000.00**	**17 450.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	28 612.60	62 000.00	19 226.90
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	62 063.00	62 063.00	62 063.00
42	TAXES	16 590.00	20 000.00	17 450.00

79	**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**2 214 705.75**	**146 288.00**	**119 012.60**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	25 485.25	30 000.00	43 232.65
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 182 220.50	109 288.00	68 779.95
36	CHARGES DE TRANSFERT	7 000.00	7 000.00	7 000.00
8	**ECONOMIE PUBLIQUE**			
	TOTAL REVENUS	**152 667.40**	**152 000.00**	**153 504.75**
87	**COMBUSTIBLES ET ENERGIE**			
	TOTAL REVENUS	**152 667.40**	**152 000.00**	**153 504.75**
44	REVENUS FINANCIERS	152 667.40	152 000.00	153 504.75
9	**FINANCES ET IMPÔTS**			
	TOTAL CHARGES	**1 656 485.95-**	**2 237 059.00**	**4 336 906.93**
	TOTAL REVENUS	**10 019 166.77**	**10 738 100.00**	**14 188 015.23**
90	**IMPOTS**			
	TOTAL REVENUS	**72.55**	**0.00**	**0.00**
44	PARTS A RECETTES+CONTRIB.SANS AFF.	72.55	0.00	0.00
91	**IMPOTS**			
	TOTAL CHARGES	**2 771 566.20-**	**180 000.00**	**2 093 620.62**
	TOTAL REVENUS	**9 854 823.47**	**9 431 500.00**	**12 478 554.29**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 771 566.20-	30 000.00	1 713 485.10
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	150 000.00	380 135.52
40	REVENUS FISCAUX	9 843 084.34	9 426 500.00	12 462 996.34
42	TAXES	11 739.13	5 000.00	15 557.95
92	**CONVENTIONS FISCALES**			
	TOTAL CHARGES	**72 722.73**	**66 857.00**	**63 467.26**
36	CHARGES DE TRANSFERT	72 722.73	66 857.00	63 467.26
93	**PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES**			
	TOTAL CHARGES	**1 033 008.00**	**1 419 082.00**	**1 419 082.00**
36	CHARGES DE TRANSFERT	1 033 008.00	1 419 082.00	1 419 082.00
96	**ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE**			
	TOTAL CHARGES	**9 349.52**	**571 120.00**	**760 737.05**
	TOTAL REVENUS	**162 910.40**	**1 306 600.00**	**1 706 963.29**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 349.52	8 000.00	2 343.74
34	CHARGES FINANCIÈRES	0.00	563 120.00	758 393.31
44	REVENUS FINANCIERS	162 910.40	1 306 600.00	1 706 963.29
97	**REDISTRIBUTIONS**			
	TOTAL REVENUS	**1 360.35**	**0.00**	**2 497.65**
46	REVENUS DE TRANSFERT	1 360.35	0.00	2 497.65
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	**9 613 039.33**	**10 812 377.00**	**11 923 620.36**
	TOTAL REVENUS	**10 669 053.47**	**11 156 000.00**	**14 797 635.83**
	EXCÉDENT DE REVENUS	**1 056 014.14-**	**343 623.00-**	**2 874 015.47-**

Résultat échelonné 2018

Description		Comptes 31.12.2017	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
CHARGES D'EXPLOITATION		**9 006 169.83**	**10 249 257.00**	**11 165 227.05**
30	Charges de personnel	2 228 422.90	2 331 724.00	2 319 270.55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	2 623 094.18	3 625 700.00	4 537 112.03
33	Amortissements du patrimoine administratif	1 649 560.80	1 446 404.00	1 369 934.36
36	Charges de transfert (fds de régulation, frais de perception centimes additionnels, dépenses du SIS, ORPC)	2 505 091.95	2 845 429.00	2 938 910.11
REVENUS D'EXPLOITATION		**10 234 479.24**	**9 646 340.00**	**12 846 764.94**
40	Revenus fiscaux	9 843 084.34	9 426 500.00	12 462 996.34
42	Taxes, amendes, émoluments admin., redev. & dédommag. tiers	119 421.30	90 500.00	208 743.95
43	Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45	Prélévements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46	Revenus de transfert	187 624.60	129 340.00	175 024.65
47	Subventions à redistribuer	84 349.00	0.00	0.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**1 228 309.41**	602 917.00-	**1 681 537.89**
34	Charges financières	0.00	563 120.00	758 393.31
44	Revenus financiers	3 206 140.43	1 509 660.00	1 950 870.89
RÉSULTAT FINANCIER		**3 206 140.43**	**946 540.00**	**1 192 477.58**
RESULTAT OPERATIONNEL		**4 434 449.84**	**343 623.00**	**2 874 015.47**
38	Charges extraordinaires (amortissements compl.)	3 378 435.70	0.00	0.00
48	Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		**3 378 435.70**	**0.00**	**0.00**
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT		**1 056 014.14**	**343 623.00**	**2 874 015.47**

Bilan

	BILAN AU	1er janvier 2018	31 décembre 2018
1	**ACTIF**	**100 895 100.33**	**105 475 387.94**
10	**PATRIMOINE FINANCIER**	**81 248 665.42**	**86 547 836.71**
100	Disponibilités et placements à court terme	34 092 648.16	28 875 815.56
101	Créances	6 108 547.88	6 878 314.40
104	Actifs de régularisation	594 048.80	210 920.22
107	Placements financiers	49 128.75	986 112.00
108	Immobilisations corporelles PF	40 364 468.68	49 556 851.38
109	Créances envers les financements spéciaux (c/c PC)	39 823.15	39 823.15
14	**PATRIMOINE ADMINISTRATIF**	**19 646 434.91**	**18 927 551.23**
140	Immobilisations corporelles du PA	17 415 153.66	16 906 944.05
142	Immobilisations incorporelles du PA	192 781.25	238 937.60
145	Participations, capital social	1 749 100.00	1 226 516.25
146	Subventions d'investissements (FIDU)	289 400.00	555 153.33
2	**PASSIF**	**100 895 100.33**	**105 475 387.94**
20	**CAPITAUX DE TIERS**	**1 498 128.46**	**3 204 400.60**
200	Engagements courants	4 000.00	377 890.15
204	Passifs de régularisation	266 431.31	75 048.30
205	Provisions à court terme	1 091 400.00	2 615 165.00
208	Provisions à long terme	96 474.00	96 474.00
209	Engagements envers les financements spéciaux (PC)	39 823.15	39 823.15
29	**CAPITAL PROPRE**	**99 396 971.87**	**102 270 987.34**
290	Financements spéciaux, engagements (+) & avances (-)	1 595 964.77	1 595 964.77
291	Fonds enregistrés comme capital propre	262 209.55	262 209.55
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	96 474.00-	0.00
296	Réserve liée au retraitement du PF	21 233 779.00	0.00
299	Excédent du bilan	76 401 492.55	100 412 813.02

Investissements du patrimoine administratif 2018

Zone Ch. Ecorcherie (à valoir s/crédit voté le 16.06.14 - Etude) (à valoir s/crédit voté le 23.05.2016 - Travaux)	311 862.35
Dévelop. ULB Swisscom (à valoir s/crédit voté le 10.10.16)	112 285.35
Révision Plan directeur communal (en cours) (à valoir s/crédit voté le 10.10.16)	46 156.35
Subvention d'investissement aux autres communes (à valoir s/crédit voté le 30.10.2017)	275 400.00
Mise en valeur de la place de Vandoeuvres (à valoir s/crédit voté le 25.09.17)	131 454.20
Éclairage public et réhab. collecteur ch. J.Rutty (à valoir s/crédit voté le 30.04.18)	280 870.75
Renouvellement revêtement ch. de la Blonde (en cours) (à valoir s/crédit voté le 30.04.18)	25 251.10
Total du compte des investissements	**1 183 280.10**

société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2018
au Conseil municipal de la

Commune de Vandœuvres

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la ***Commune de Vandœuvres***, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

rue agasse 45
case postale 6237
CH-1211 genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 12 avril 2019

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexe :
Comptes annuels comprenant :
- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexes

Rapport administratif
Compte rendu financier 2018

Mairie de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Tél. 022 750 14 18
Fax 022 750 97 20
info@vandœuvres.ch
www.vandœuvres.ch

Heures d'ouverture
lundi et mardi
09h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00
mercredi, jeudi et vendredi
09h00 à 12h00
après-midi fermé